carouge!
JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE CAROUGE
N° 51 JUIN-JUILLET-AOÛT 2012

Nouveau!
Introduction du macaron en zone bleue
13

Enfin les vacances!
Bienvenue au Tour de plage
20

Prévention canicule
La recette miracle
25

J'ai un balcon plein de verdure!
Un atelier gratuit
27

la police de proximité

Un lien fort avec la population

→ INFO SUR LE 117 CAROUGEOIS 6

Carouge european energy award Cité de l'énergie
CAROUGE le bon côté de la ville

sommaire

4 Le vif du sujet

8 Zoom sur... les herbes indésirables

10 Carouge officiel

11 Votre commune agit

10 Les comptes 2011

21 La page centrale

27 Agenda 21

28 Les brèves

29 Votre Conseil municipal

31 La parole aux partis

35 Zone de culture

38 Le programme de la Fête de la musique

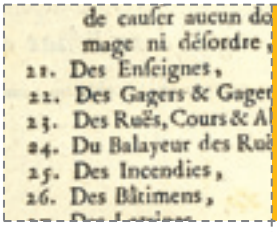
de cauſer aucun do
mage ni déſordre,
21. Des Enſeignes,
22. Des Gagers & Gager
23. Des Ruës, Cours & A
24. Du Balayeur des Ru
25. Des Incendies,
26. Des Bâtimens,

41 Les débuts de la police

42 Le denier public

Impressum
Journal édité par
l'Administration municipale de Carouge
Mairie de Carouge
Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 – Fax 022 342 53 29
Courriel : communication@carouge.ch
www.carouge.ch
Prochain numéro : 3 septembre 2012
Comité de rédaction
Service des affaires culturelles et de la communication
Impression
Imprimerie Genevoise – 1227 Carouge
Journal tiré à 13 000 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié FSC, 100 % recyclé, neutre en CO_2
Concept
Paperplane
Graphisme
Yan Rubin et David Siegenthaler
Crédits photos
Christian Pfahl, Loris von Siebenthal, Patrick Gilliéron Lopreno, Musée de Carouge, Cheikhou Ba, Alexandre Schoenhaus
Photo de couverture
La police de proximité dans son quotidien

pour tout vous dire

La qualité de vie des Carougeoises et des Carougeois est au cœur des préoccupations des autorités. Voici trois exemples.

D'abord, la police de proximité: le Conseil administratif veut assurer une présence des agents municipaux aux heures qui se prêtent le plus aux incivilités, afin de renforcer la confiance et le sentiment de sécurité. L'impunité dont semblaient bénéficier certains – qu'il s'agisse d'auteurs de déprédations, la nuit, ou de conducteurs fous – peut à juste titre susciter l'exaspération de nos habitants. Dès lors, en élargissant les horaires de notre police, nous souhaitons rassurer les Carougeoises ainsi que les Carougeois et calmer leurs inquiétudes.

Ensuite, la question du parking, autre source d'énervement. Nous sommes heureux de vous annoncer que, outre l'étude pour l'agrandissement du Parking Vibert, qui est en cours, le système dit des «macarons» sera implanté cet automne sur le territoire de Carouge. Toutes les places de parc public seront mises en zone bleue ainsi que, pour certaines, en zone avec horodateurs. Seuls les habitants et les commerçants pourront bénéficier d'un macaron leur permettant de parquer de manière illimitée. L'objectif de cette mesure est, évidemment, de chasser autant que faire se peut les «voitures ventouses» de nos rues.

Enfin, la qualité de vie à Carouge, c'est aussi l'agrément des platanes, des marronniers et des ginkos qui ornent la plupart de nos rues, parcs et places. Pour les préserver, le secteur des Espaces verts de la Ville de Carouge lance des programmes innovants pour combattre les maladies des uns et les mauvaises odeurs des autres.

De quoi, espérons-nous, vous permettre d'apprécier le printemps…

Le Conseil administratif

CAROUGE EN UN COUP D'ŒIL

mairie
Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 – Fax 022 342 53 29
Courriel: mairie@carouge.ch
www.carouge.ch
Du lundi au vendredi: 8h – 12h / 14h – 17h

état civil
Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 50 – Fax 022 307 89 79
Courriel: etat-civil@carouge.ch
Lundi: 9h – 12h / 14h – 16h
Mardi: 9h – 12h
Mercredi: 9h – 11h / 12h – 16h
Jeudi – vendredi: 9h – 12h

travaux-voirie-espaces verts (tve)
Route du Val-d'Arve 92 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 84 84 – Fax 022 307 84 85
Du lundi au vendredi: 8h – 11h / 14h – 16h

affaires sociales
Rue de la Débridée 3 – 1227 Carouge
Tél. 022 308 15 30 – Fax 022 308 15 31
Sur rendez-vous

police municipale
Rue Jacques-Dalphin 24 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 90 – Fax 022 307 89 70
En cas d'urgence: 079 375 57 18
Du lundi au vendredi: 8h – 12h / 14h – 17h

bibliothèque de carouge
Boulevard des Promenades 2bis
1227 Carouge
Tél. 022 307 84 00
Fax 022 307 84 06
Courriel: bibliotheque@carouge.ch
Mardi – jeudi – vendredi: 15h – 19h
Mercredi: 10h – 12h / 14h – 19h
Samedi: 10h – 12h

biblioquartier
Rue de la Tambourine 3 – 1227 Carouge
Tél. 022 308 88 58 – Fax 022 308 88 59
Courriel: biblioquartier@carouge.ch
Mardi: 16h – 19h
Mercredi – samedi: 14h – 18h
Jeudi – vendredi: 16h – 19h

archives
Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Mardi: 14h – 17h
Mercredi: 8h – 12h / 14h – 17h

musée
Place de Sardaigne 2 – 1227 Carouge
Tél. 022 342 33 83 – Fax 022 342 33 81
Courriel: musee@carouge.ch

Secrétariat
Du lundi au vendredi: 9h – 12h / 14h – 18h

Durant les expositions
Du mardi au dimanche: 14h – 18h

une police municipale au service de toutes et de tous

Nouveaux horaires, mise en place d'un numéro d'appel d'urgence, redéfinition de ses missions de police de proximité, remise à plat organisationnelle et élaboration d'une charte interne : la police municipale de la Ville de Carouge est désormais prête à répondre au concept de politique de sécurité voulu par le Conseil administratif. Avec un objectif prioritaire : renforcer sa présence et sa crédibilité, mais aussi recréer un lien fort avec la population.

Les diverses mesures récemment prises dans le domaine de la sécurité de proximité figuraient en bonne place dans le programme de législature du Conseil administratif nouvellement élu. Dans ce texte, il soulignait notamment que « la précarité sociale étant un facteur d'insécurité, il est nécessaire de mener une politique qui conjugue prévention et dissuasion. Stéphanie Lammar, maire et conseillère administrative en charge de la Sécurité, précisait alors : « Nous voulons augmenter les effectifs de la police municipale, qui compte actuellement 15 agents, afin d'élargir leurs horaires

« Nous souhaitons recréer un lien fort avec la population et, plus particulièrement, avec les commerçants et les jeunes »

de présence par des patrouilles, notamment à pied, la nuit, avec une couverture étendue les vendredis et samedis jusqu'à 6 heures du matin ainsi que le dimanche, notamment à la piscine.»

ENGAGEMENTS TENUS

C'est aujourd'hui chose faite: la police municipale compte actuellement 17 agents. Ce chiffre atteindra 19 en 2012 et 22 d'ici à la fin de la législature en 2015. Par ailleurs, depuis le 1er mars dernier, de nouveaux horaires sont entrés en vigueur (*lire encadré*): «Les policiers municipaux carougeois, souligne le Conseil administratif, ont désormais les moyens d'assurer une présence accrue sur le terrain, notamment la nuit, ce qui est une première cantonale. Ils peuvent ainsi prévenir et sanctionner, au besoin, les incivilités, les nuisances et les déprédations causées par des noctambules sur le domaine public, mais également contrôler les heures de fermeture des établissements publics et faire respecter la tranquillité publique.»

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT REDÉFINIS

Toutefois, les changements les plus importants menés au sein de la police municipale sont peut-être ceux qui ne se voient pas immédiatement. Il s'agit de la remise à plat de ses missions mais aussi de son fonctionnement. Cela s'est traduit par la rédaction d'une charte interne, entrée en vigueur en mai 2011. Un travail de longue haleine, puisque le sergent-major François Rueda, son responsable, continue de les affiner, au quotidien, avec ses hommes. «Nous nous sommes tous profondément remis en question, moi le premier qui suis arrivé à Carouge en 1987, que cela soit au niveau de notre image ou sur le plan de notre fonctionnement interne, explique-t-il. Auparavant, nous travaillions selon un concept hiérarchique pyramidal, calqué sur celui de l'armée, qui nuisait autant à l'atmosphère de travail qu'à notre efficacité.

»Soutenus par notre magistrate de tutelle et, avec l'appui de la responsable des Ressources humaines de la Ville de Carouge ainsi que de notre secrétaire général, nous avons opté pour un changement radical en instaurant le principe d'une hiérarchie linéaire», poursuit François Rueda. Ce fonctionnement, basé sur l'échange et l'écoute, permet désormais à tout le monde, y compris au dernier arrivé, de donner son avis sur tous les sujets en lien, de près ou de loin, avec nos domaines d'intervention. Chaque collaborateur peut également partager toutes les informations en sa possession, même celles qui pourraient sembler sans importance, et ce, quels que soient son grade ou son ancienneté.

ANTICIPER LES CHANGEMENTS

«Notre objectif était double, souligne le caporal Yves Luthi, en poste à Carouge depuis 1988: anticiper le transfert de notre travail de contrôle du stationnement à la Fondation des parkings, mais également nous interroger sur

la manière dont la population nous percevait. Infliger une amende à une personne mal parquée, mais qui ne met pas en danger la vie d'autrui nous donnait une image négative et nuisait à notre crédibilité.»
Or, relève-t-il, «pour nous concentrer sur nos missions de sécurité de proximité, nous devons impérativement être crédibles. C'est-à-dire ne pas être réduits à notre rôle de contractuels, mais être perçus comme des interlocuteurs sur lesquels la population est sûre de pouvoir compter en cas de besoin.»

INTENSIFIER LA COLLABORATION AVEC LA POLICE CANTONALE

«Améliorer l'impact des actions de police de proximité à Carouge, ce n'est pas agir dans notre coin, mais bien travailler de la manière la plus complémentaire possible avec les autres forces de police», juge François Rueda. Dès lors, développer et renforcer la collaboration avec la police cantonale, notamment avec les gendarmes du poste de la Fontenette, est apparu comme une nécessité incontournable en regard des enjeux et des forces de chacun.

«Dans ce domaine aussi, partant du constat qu'une collaboration beaucoup plus étroite et régulière était possible, soulignent nos deux interlocuteurs, nous avons revu nos habitudes de fonctionnement. D'autant que, par l'importance de nos heures de présence sur le terrain, nous pouvions mieux nous répartir les rôles et décharger la gendarmerie – qui est depuis plusieurs années confrontée à un problème de sous-effectif chronique – d'une partie de ses tâches.» A l'image des nuisances et des incivilités, diurnes ou nocturnes, ne nécessitant pas de mobiliser une patrouille de gendarmerie qui a souvent des problèmes plus graves à régler. ■

HORAIRES ÉLARGIS, PRÉSENCE ACCRUE

Dès le 1er mars 2012, la police municipale de la Ville de Carouge a étendu ses horaires de nuit du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, de minuit à 6 heures du matin.
En résumé, les nouveaux horaires se déclinent de la manière suivante: lundi et mardi, de 7 h 30 à 20 h, mercredi et jeudi, de 7 h 30 à 24 h, et du vendredi, de 7 h 30, au dimanche à 6 h du matin sans interruption.
Avec une extension des horaires en période estivale, entre le 1er juin et le 30 septembre, où la police municipale sera également sur le terrain le dimanche, de 10 h à 20 h. ■

CRÉATION D'UN «117 CAROUGEOIS»

La population bénéficie, depuis le 1er mars dernier, d'un «117 carougeois». En appelant le 079 375 57 18, les Carougeois ont désormais l'assurance d'une intervention pratiquement immédiate. «Nous sommes en effet la seule police municipale du canton à assurer une présence sans interruption du vendredi, dès 7 h, au dimanche, jusqu'à 6 h, note François Rueda. Nous pouvons en conséquence être sur place, pendant nos heures de service, environ cinq à sept minutes après avoir reçu un appel.».

La mise en service de ce numéro d'urgence répond à un réel besoin, puisque, depuis, le nombre d'appels reçus a augmenté de près de 400%. ■

interview

« La population doit savoir qu'elle peut compter sur sa police municipale chaque fois qu'elle en a besoin »

Quels sont vos principaux objectifs ?

François Rueda. Nous souhaitons recréer un lien fort avec la population et, plus particulièrement, avec les commerçants. Nous avons profité de la période des fêtes de fin d'année pour leur expliquer concrètement en quoi consistait le concept de police de proximité mis en place par la Ville de Carouge. Nous leur avons notamment proposé de remplir des fiches nous indiquant leur période de fermeture pendant les Fêtes, afin que nous puissions intensifier notre surveillance, tant de jour que de nuit, devant leurs commerces.

Une démarche, très appréciée, que nous avons aujourd'hui étendue aux jours de fermeture hebdomadaire.

Parallèlement, nous prenons également le temps d'aller à la rencontre des jeunes, de les écouter et de discuter avec eux. Nous avons dès lors la possibilité de tisser, grâce à nos contacts réguliers, des liens de confiance et de respect mutuel qui nous sont très utiles en cas d'interventions, car ils nous connaissent.

A tel point qu'il nous est arrivé d'avoir des problèmes avec des jeunes issus d'autres communes et de voir que ce sont de jeunes Carougeois qui sont intervenus, à notre côté, pour calmer le jeu.

Quelles actions menez-vous pour limiter les nuisances engendrées par une vie nocturne traditionnellement très animée ?

Une de nos raisons d'être est de veiller à ce que le côté festif des nuits carougeoises se perpétue sans débordements. Dans ce contexte, nous sommes très présents la nuit, notamment le week-end où nous faisons systématiquement le tour des 25 établissements de la commune à l'heure de leur fermeture.

François Rueda, sergent-major, chef de poste et chef de service adjoint

Un des éléments qui a peut-être changé réside dans nos rapports avec les responsables de ce genre de lieux. Là aussi, nous nous sommes efforcés, lors de passages réguliers, de les écouter pour comprendre leurs problèmes et mieux leur expliquer notre rôle qui allie sécurité et police des patentes. Ils ont compris qu'ils avaient tout intérêt à nous appeler lorsqu'ils avaient affaire à des clients particulièrement récalcitrants ou lors d'altercations entre personnes ayant trop bu. Aujourd'hui, nous collaborons étroitement et ils n'hésitent plus à faire appel à nous, car ils ont bien compris que notre intervention permettait de limiter les dégâts, notamment matériels, sans envenimer les choses. Nous ne sommes pas armés et les gens ne nous perçoivent pas de manière agressive, contrairement, parfois, à la gendarmerie.

D'autres changements significatifs constatés ?

Avant le 1er mars, par exemple, les agents de sécurité privés – qui n'assurent plus la surveillance que les nuits du lundi au mardi, de 20h à 6h, et celle du mercredi au jeudi, de 24h à 6h – nous remettaient un rapport hebdomadaire des faits recensés dans le cadre de leurs rondes de quatre à cinq pages. Ce dernier se résume désormais à une page et ne mentionne, la plupart du temps, plus d'événements importants. □

les herbes indésirables

Pour combattre les herbes indésirables, la Ville de Carouge, qui a déjà supprimé toute utilisation de désherbants chimiques, recourt toujours plus intensivement à d'autres techniques plus respectueuses de l'environnement.

«Pour éviter toute pollution du sous-sol, l'infiltration dans les nappes phréatiques et les écoulements de produits chimiques jusqu'au lac et dans les cours d'eau par ruissellements, la Ville de Carouge a supprimé l'utilisation de désherbants chimiques sur son territoire depuis plusieurs années», soulignent Denis Astier, chef adjoint des Espaces verts, et David Serra, chef adjoint de la Voirie. «Nous devons apprendre à vivre avec les herbes indésirables et ne pas nous acharner à vouloir les faire disparaître à tout prix. D'autant qu'il est impossible de les éradiquer définitivement et que cette option, outre d'être vaine, exige beaucoup de temps, et donc de moyens financiers.»

UN ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ

Dans les zones périphériques, le choix qui a été fait est celui d'un désherbage extensif réalisé mécaniquement, mais peu souvent. Contrairement au centre-ville et à la zone touristique où le personnel du secteur des Espaces verts n'effectue plus, de manière quasi permanente, qu'un entretien manuel intensif. Ce dernier est renforcé par les balayeurs de la Voirie – qui enlèvent les herbes dès qu'ils en voient – et par l'intensification des passages de balayeuses équipées de brosses spécifiques. Le nettoyage régulier des surfaces pavées et des bordures restreint, en effet, significativement la repousse des herbes indésirables. D'autres solutions de désherbage, dites «alternatives», ont par ailleurs été expérimentées par Carouge sans grand succès. Qu'il s'agisse de l'utilisation de la chaleur ou de l'eau chaude, voire du désherbage thermique par brûlage. «Mais toutes ces techniques sont peu efficaces et grosses consommatrices d'énergie», note David Serra. «Il n'y a, en outre, quasiment pas, à ce jour, sur le marché, des désherbants réellement bio et efficaces, souligne, de son côté, Anthony Leclerc, responsable des Espaces verts. Nous les avons tous testés, poursuit-il, mais, en général, il faut augmenter considérablement les dosages indiqués pour obtenir un résultat, ce qui réduit d'autant leurs qualités écologiques. Nous avons donc, pour l'instant, renoncé à les utiliser.»

LE BON GRAIN ET L'IVRAIE

«Lorsqu'on parle d'herbes indésirables, précise Denis Astier, il est nécessaire de différencier les espèces indigènes poussant spontanément, comme les pâquerettes ou les pissenlits et les pourpiers, des plantes à fort pouvoir d'envahissement et de nuisances qui sont, en général, des plantes importées.» Il existe d'ailleurs une liste noire des plantes qui ont été importées accidentellement ou volontairement. N'ayant pas de concurrence, elles prolifèrent rapidement et menacent très sérieusement l'écosystème local. Il est donc impératif de les éliminer, comme

Les mauvaises herbes sont plutôt, à quelques exceptions près, des herbes indésirables à l'endroit où elles poussent.

l'exige d'ailleurs l'ordonnance fédérale sur la dissémination d'organismes exotiques dans l'environnement**. « Certaines variétés peuvent, en outre, poser des problèmes de santé publique, poursuit Denis Astier, car elles sont, à l'image de l'ambroisie arrivée à Carouge il y a trois ans et que nous surveillons très étroitement, très allergènes. D'autres, à l'instar de l'acacia, développent un fort enracinement et peuvent dégrader ou détruire les enrobés, les trottoirs et le béton, entre autres. »

FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS

Le Conseil administratif s'est fixé un objectif à long terme : faire évoluer les mentalités, afin que les Carougeois s'approprient le concept de la nature en ville qu'il entend développer. « Le but est d'obtenir que la population cesse, pour des raisons esthétiques et visuelles, donc subjectives, de diaboliser les mauvaises herbes et accepte que les herbes dites indésirables puissent cohabiter avec l'environnement urbain », explique encore Denis Astier. A l'image de la généralisation, depuis 2008, des prairies sèches – qui sont une culture contrôlée des « mauvaises herbes » – dans les zones non accessibles au public, notamment les bermes centrales situées au milieu des routes.

La Ville de Carouge teste également des emplacements exempts de toute action de désherbage, comme au mail des Promenades et au Rondeau de Carouge, sans que cette initiative ait suscité des plaintes de la population.

« Cela prouve que les mentalités évoluent, mais, comme nous l'avons déjà constaté dans le domaine du tri des déchets, ces changements demandent du temps », conclut David Serra, en spécialiste du tri qu'il est également. ■

*Lire les exigences de l'ordonnance fédérale sur la dissémination d'organismes exotiques dans l'environnement sur le site de la Confédération et la législation sur l'emploi des pesticides, www.bafu.admin.ch

**« Interdiction des herbicides sur les chemins et les places : que faire ? » L'Association des maîtres horticulteurs suisses (VSG), en collaboration avec l'Union suisse des parcs et promenades (USSP), a édité une brochure très complète destinée au public et aux professionnels. A télécharger sur le site du canton de Genève www.geneve.ch

des comptes 2011

équilibrés malgré la crise

« Malgré la période difficile que traverse l'Europe, l'impact du franc fort sur notre économie et la diminution des recettes résultant de la baisse des impôts cantonaux de 2009, notre commune termine l'exercice 2011 de manière équilibrée. »

LES COMPTES 2011

Avec 94,94 millions de revenus, 83,44 millions de charges et 11,44 millions d'amortissements, les comptes 2011 présentent un excédent de près de 49 000 fr.

REVENUS

L'essentiel des revenus, soit 82,5 millions, provient des recettes fiscales. Le produit de l'impôt sur les personnes physiques (55,8 millions) et la taxe professionnelle (18,3 millions) sont en hausse, tandis que les recettes issues des personnes morales (6,9 millions) enregistrent une légère baisse.

CHARGES

Du côté des charges, les frais de personnel (30,8 millions) sont en ligne avec le budget 2011. Les autres charges (58,4 millions) se décomposent, pour l'essentiel, de la manière suivante : biens, services et marchandises (25,6 millions), subventions accordées (11,7 millions), dédommagements à des collectivités publiques (5,4 millions), rétrocession aux communes françaises (4 millions) et péréquation financière intercommunale (2,8 millions), soit un total, hors amortissements (11,4 millions), de 83,4 millions.

INVESTISSEMENTS

Les investissements s'élèvent à 28,9 millions net (23,5 millions en 2010) pour 11,4 millions d'amortissements, soit une insuffisance de financement de 17,4 millions. A noter également que la dette de la Ville de Carouge par habitant est de 1880 fr. contre 1156 fr. en 2010, une hausse en lien direct avec les nombreux investissements engagés.

FISCALITÉ ET HAUSSE DES CHARGES

« Sur les 3,8 millions de charges supplémentaires, relève le Conseil administratif, 2,4 millions sont à mettre en relation avec les revenus supplémentaires de la fiscalité.

En effet, les provisions sont adaptées en fonction des estimations fiscales du Canton, en augmentation de 1 million entre 2010 et 2011, et sur les reliquats (impôts dus mais non encaissés), en hausse de 2,8 millions pour la même période.»

DÉPASSEMENTS DIVERS

«Pour la partie entretien des bâtiments par des tiers, la réduction de 500 000 fr. décidée par le Conseil municipal lors du vote du budget n'était pas réalisable dans les faits (contrats signés non résiliables et travaux spéciaux)», note le Conseil administratif. Le dépassement de plus de 1 million de ce poste s'explique aussi par l'étude et les travaux urgents de sécurisation du Théâtre de Carouge, la transformation de la galerie de la Maison Delafontaine en salle des mariages et de la salle des mariages en bureaux, mobilier compris, ainsi que par une hausse des frais divers. A l'image de diverses interventions, nécessaires et imprévues, dans les bâtiments publics ou des frais découlant des actes de vandalisme, impossibles à budgéter. Par ailleurs, en ce qui concerne les honoraires et prestations de service, les dépassements constatés ont deux causes principales: les diverses motions votées par le Conseil municipal qui ont entraîné des frais supplémentaires et la hausse du coût du tri des déchets. Cette dernière est la conséquence de l'augmentation des déchets triés et récupérés qui a également entraîné l'acquisition d'un compacteur supplémentaire. Parmi les dépenses imprévues, il y a, par exemple, le déficit de la kermesse du 225e anniversaire de la Ville de Carouge (318 000 fr.) et celui du Printemps Carougeois (49 000 fr.), mais également les coûts en lien avec la gratuité du cimetière (217 273 fr.). Il est en effet difficile, lors de l'élaboration du budget, de prévoir le nombre de décès qui se produiront en cours d'exercice.

ÉCONOMIES DIVERSES

Au chapitre des économies réalisées, on trouve le coût du nettoyage du quartier de la Tambourine (1,2 million), refacturé au Canton, propriétaire des parcelles, la réduction des frais liés aux honoraires et prestations de service (687 000 fr.), celle des coûts du personnel (355 264 fr.) et celle liée à l'entretien des bâtiments (276 000 fr.). Sans oublier la diminution de la ligne budgétaire eau, énergie, combustibles (495 000 fr.) ou celle concernant les loyers, fermages et les redevances d'utilisation versées (243 000 fr.).

UNE DETTE SOUS CONTRÔLE

«S'agissant de la dette, l'augmentation (+ 15 millions), explique le Conseil administratif, est due aux importants investissements réalisés, notamment l'Ecole de la Vigne-Rouge (9 millions) et celle de l'EVE des Epinettes (3,8 millions).» L'autofinancement ne couvrant pas la totalité des dépenses, la Commune a eu recours à l'emprunt pour financer l'insuffisance de financement (17 millions). Il faut noter que les contrats sont négociés par la Commune à des taux historiquement bas et ont un impact presque nul sur son compte de fonctionnement.

«Les comptes 2011 ont exigé un suivi constant de l'évolution des estimations et des recettes fiscales ainsi que des autres revenus perçus, mais également un strict contrôle des dépenses. Une vigilance accrue, a conclu le Conseil administratif, qui reste la règle.» ■

ESTIMATIONS FISCALES, MODE D'EMPLOI

« Lorsque la Ville de Carouge reçoit du Département cantonal des finances les estimations de ses recettes fiscales, une importante partie des revenus fiscaux reste « estimée », explique Stéphanie Lammar, maire et conseillère administrative en charge des Finances. L'estimation des recettes fiscales pour une année donnée comporte donc bien évidemment une part de risque qui ne sera connue que lors du bouclement définitif des comptes fiscaux des exercices suivants. »

DES ESTIMATIONS DIFFICILES À ÉTABLIR

En effet, certains éléments influençant l'impôt des communes ne peuvent être pris en compte par le Département des finances. A l'image, par exemple, des changements de domicile et de lieu de travail des contribuables, intervenus dans le courant de l'année fiscale, qui sont impossibles à appréhender. Ils ne seront connus qu'au moment de la taxation qui a lieu dans le courant de l'année qui suit. De plus, les changements d'état civil, les décès, les arrivées de nouveaux contribuables ou encore les départs ne peuvent pas être pris en considération en raison de la difficulté à en prévoir la mesure exacte. Or, ceux-ci sont susceptibles d'avoir un fort impact pour les communes qui peuvent perdre ou gagner un ou plusieurs contribuables importants. Même si, pour ce genre de contribuables, le Département des finances a, dans la mesure du possible, tenu compte des changements de domicile, des départs et des décès lorsque l'information était disponible. La situation est d'autant plus compliquée qu'un contribuable qui quitte le canton de Genève avant le 31 décembre de l'année fiscale ne sera pas imposé à Genève, mais pour l'intégralité de l'année dans son nouveau canton d'arrivée, même si notre contribuable n'y a vécu qu'un seul jour. Il n'est, dès lors, pas étonnant qu'il faille plusieurs années pour que la Commune récupère le 100% des impôts qui lui sont dus.

QUATRE ANS POUR ARRIVER À UN BOUCLEMENT DÉFINITIF

L'analyse de la période 2008-2011 permet de mieux comprendre les conséquences de ce système sur les comptes. Lors du bouclement des comptes 2011, la production 2008 était composée pour 98,4% d'impôts notifiés et pour 1,6% d'impôts simulés sur la base des éléments déclarés par les contribuables. La production 2009 comprenait 81,6% d'impôts notifiés et 18,4% d'impôts simulés et celle de 2010, 59% d'impôts notifiés et 41% d'impôts simulés. Il faut donc, en général, quatre ans pour que les recettes fiscales enregistrées par Carouge soient définitives.

GÉRER, C'EST ANTICIPER

« Étant donné qu'une partie des recettes fiscales sont des estimations, il y a donc un risque de n'encaisser qu'une partie de cette estimation. Dès lors, affirme Stéphanie Lammar, nous devons nous prémunir et nous couvrir contre ce risque, et c'est là qu'interviennent les provisions sur l'estimation de l'Etat avec des taux de provisions différents en fonction des années. Nous constituons ainsi une provision pour l'année et, au fur et à mesure que le Département des finances nous informe de l'avancement des taxations des années antérieures, nous procédons à la dissolution de ces provisions.
»Par conséquent, souligne encore Stéphanie Lammar, plus les sommes dues sont anciennes, plus le risque est élevé et plus le taux appliqué est haut. Compte tenu des nouvelles données du Département des finances sur l'ancienneté des reliquats (impôts dus mais non encaissés), la provision pour reliquat sur les personnes physiques (23,4 millions dus) et les personnes morales (0,7 million dû) a augmenté de 2,8 millions. »

zones bleues à macarons

et avec horodateurs

Avec l'introduction de 2500 places bleues à macarons et 300 places avec horodateurs, la Ville de Carouge entend favoriser le stationnement de ses habitants et des commerçants.

C'est une nouveauté à Carouge, les zones bleues à macarons couvriront, dès l'automne 2012, l'ensemble du territoire de la commune, à l'exception de la zone industrielle qui gardera son statut actuel jusqu'en 2013 (*lire ci-dessous*). Cette mesure complète les autres actions de désengorgement déjà prises par la ville. Pour le Conseil administratif, l'objectif d'une plus grande fluidité du trafic passe en effet aussi par la limitation des flux de transit, tout en garantissant l'accessibilité aux différents lieux de son territoire, et le renforcement d'une politique de mobilité favorisant d'autres moyens de déplacements (vélos, marche et TPG).

«Dans un premier temps, note le Conseil administratif, ce sont 1800 places blanches illimitées qui vont passer en zone bleue à macarons». Soit un total de 2500 places en zone bleue à macarons et 300 places avec horodateurs – limitées à 90 minutes – essentiellement installés à proximité des commerces. «Ces mesures, souligne-t-il, devraient libérer environ 1000 places aujourd'hui occupées par des pendulaires.» Il s'agit notamment de ceux qui, en raison de la généralisation des zones bleues à Lancy et en Ville de Genève, s'étaient reportés sur Carouge.

«Dans un deuxième temps, poursuit le Conseil administratif, la zone bleue à macarons sera étendue à la zone industrielle où la plupart des places publiques se situent sur des terrains privés appartenant aux entreprises au bénéfice d'un droit de superficie. La généralisation de la zone bleue à macarons dans ce secteur va être subordonnée à une négociation avec les différents ayants droits, ce qui explique une entrée en vigueur décalée dans le temps.»

LA MISE EN PLACE

Le Conseil administratif a choisi de collaborer avec la Fondation des parkings pour la surveillance du stationnement pour les raisons suivantes. Il s'agit, d'une part, de décharger la police municipale

qui, tout en gardant la possibilité d'amender les contrevenants lors de ses patrouilles, pourra se concentrer sur ses missions et maintenir des liens de proximité avec les citoyens carougeois (lire le *« Vif du sujet »*). Et, d'autre part, de renforcer l'efficacité du contrôle sans lequel tant la zone bleue avec macarons que celle avec horodateurs ne pourraient répondre à leur objectif principal, celui d'offrir des places de stationnement à Carouge.

LES MACARONS EN BREF

Le macaron, valable douze mois, permet aux habitants et aux commerçants de la Ville de Carouge de stationner sans limite de temps en zone bleue sur l'ensemble du territoire de la commune.
Chaque habitant peut acheter autant de macarons qu'il possède de voitures immatriculées à son nom et à son adresse. Chaque entreprise dont le siège est à Carouge peut acquérir deux macarons au maximum. A noter que le macaron pour les habitants coûte 200 fr. par an et celui destiné aux entreprises, 400 fr. ■

LA COMMUNE A RETENU LA FONDATION DES PARKINGS

Celle-ci affectera quatre agents (répartis en deux équipes) qui patrouilleront à Carouge du lundi au samedi, de 9 h à 19 h. Côté financier, le produit de la vente des macarons, comme le prévoit la loi, financera la création par la Fondation des parkings de P+R. En revanche, le montant des amendes sera reversé à la Commune après déductions du coût – estimé à environ 600 000 fr. – des prestations fournies par la fondation (surveillance du stationnement, maintenance et encaissement des horodateurs).
Une somme déjà plus que largement couverte par le produit des amendes, à ce jour.

UNE POLITIQUE COHÉRENTE

L'instauration des zones à macarons et avec horodateurs est un des éléments majeurs de la politique du stationnement favorisant les habitants et les clients des commerces voulue par le Conseil administratif. En complément, la Commune envisage de mettre en place des panneaux « infoparkings » indiquant le nombre de places libres et d'un fléchage visant à informer les usagers de la disponibilité et de la localisation des parkings publics à Carouge. Autant de décisions qui n'ont qu'un seul but : faciliter le stationnement et la mobilité à Carouge ainsi que les déplacements des habitants et l'activité des commerçants. ■

Pour plus d'informations,
se référer, sur le site internet de la commune, aux décisions prises par le Conseil municipal : délibération 23-2011 relative aux macarons; délibération 27A-2011 relative à l'installation de panneaux « infoparkings ».

été 2012 *Visites guidées*

Fidèle au traditionnel rendez-vous estival, Carouge vous convie à de nouvelles découvertes. Le programme des visites commentées concocté par la Ville de Carouge, en collaboration avec Illico Travel, propose six thèmes en alternance, repris trois fois, sous la conduite de guides professionnels et passionnés.

La saison débutera avec l'incontournable *«Carouge tout en haut»* qui vous convie à la rencontre de ce musicien à part entière qu'est le carillonneur et vous conduit sur la plus haute des tours, habituellement fermée au public, pour vous offrir une vue époustouflante de la cité et du canton, jusqu'à la France. Cet été 2012, Année mondiale de l'eau, *«Histoires… d'eau»* vous attend : cette agréable flânerie guidée par le murmure des fontaines vous enchantera grâce à la diversité de ces œuvres conférant aux places de Carouge un charme et une qualité de vie indéniables.

«Carouge, ses artistes et ses artisans» vous fera partager la passion de ces petites mains qui font toute l'originalité et la créativité de la ville.

L'incontournable *«Carouge et ses jardins secrets»* vous invite au cœur des maisons du Vieux-Carouge, dans un univers poétique et insoupçonné. Un classique qui ne cesse de faire rêver.

«Carouge, la littérature à vivre», une balade au cœur des livres et des archives, parsemée de rencontres inattendues, témoignant de l'attachement des habitants à l'art de l'écriture.

Enfin, pour les indécis, *«Carouge, histoire de nos rues»*. Cette promenade vous emmènera à travers patronymes et toponymes qui vous dévoileront leur histoire. ■

Tous les samedis matin, à 11 h, jusqu'au 13 octobre.
Départ : Mairie de Carouge, place du Marché 14.
Durée : 1 heure 15.
Adultes : 10 fr. Enfants, étudiants, AVS, chômeurs : 5 fr.
Informations : www.carouge.ch – tél. 022 307 89 87
events@illico-travel.ch – tél. 022 300 59 60.

illico
Travel & Business Services

«les ginkgos femelles

ont désormais leur «pilule du lendemain»

La Ville de Carouge pourrait enfin avoir trouvé une solution pour remédier à l'odeur nauséabonde des fruits des ginkgos*.

«Dès 2011, la Voirie avait partiellement résolu le problème des odeurs incommodant les riverains de la rue Caroline en effectuant deux nettoyages par jour pendant les trois semaines où le sol était jonché de fruits écrasés», explique Anthony Leclerc, responsable des Espaces verts. A l'époque, la seule solution existante était d'arracher les ginkgos femelles et de les remplacer par des arbres mâles testés génétiquement. Entre la rue Caroline et le cimetière, il aurait fallu arracher et replanter une quarantaine d'arbres.
Une opération à un coût exorbitant (environ 400 000 fr.). «Depuis, poursuit notre interlocuteur, les Italiens ont mis au point une technique de stérilisation annuelle – et donc réversible – du ginkgo femelle. L'arbre aspire naturellement 5 millilitres d'une hormone naturelle contenue dans une minuscule poche fixée sur le tronc.» Cette hormone fait avorter les boutons floraux et, empêchant de ce fait toute floraison, élimine la pousse des fruits.

Ce traitement n'a jamais été testé en Suisse ailleurs qu'en laboratoire. Carouge innove donc en appliquant cette solution, même si le risque est calculé (climat, terre, variété) et si l'exemple italien a donné des résultats très probants. «Cela reste toutefois une tentative expérimentale grandeur nature qui a l'avantage de ne pas exiger de crédit particulier, puisque son coût, environ 80 fr. par arbre, est pris sur notre budget de fonctionnement», précise Anthony Leclerc. ■

*Lire l'article sur les ginkgos du numéro 42 de «Carouge!» de novembre/décembre/janvier 2010-2011.

éviter l'abattage des arbres

La Ville de Carouge teste de sérieuses pistes

Des mésanges bleues ou encore des insecticides, telles sont les pistes mises en place par Anthony Leclerc, responsable des Espaces verts de la Ville de Carouge, pour prévenir l'épuisement des arbres dû au stress des parasites.

QUELS SONT LES PROCÉDÉS UTILISÉS POUR COMBATTRE LA TEIGNE DU MARRONNIER ?

Le traitement de la teigne du marronnier, qui a fait son apparition à Genève il y a environ dix ans est compliqué. Ce parasite, pondu par des papillons sur les feuilles du marronnier, creuse des galeries dans ces feuilles qui roussissent prématurément. Ce phénomène stresse l'arbre qui relance sa production de feuilles dès septembre, ce qui l'épuise et risque d'entraîner, à un horizon de dix à quinze ans son dépérissement définitif. Pour lutter contre ce fléau, nous suivons, cette année, deux pistes différentes : l'introduction de mésanges bleues, très friandes de teignes, et l'utilisation d'un insecticide spécifique selon la même technique que celle expérimentée pour les ginkgos *(lire article en page 16)*.

POURQUOI AVOIR CHOISI LA MÉSANGE BLEUE ?

La mésange bleue est la plus petite et la plus légère des mésanges. Elle a la particularité de pouvoir s'agripper sur les murs ou les arbres latéralement, comme de se poser sur les feuilles de marronniers et de manger les larves des teignes. Pour qu'elles s'installent dans les marronniers malades, nous avons installé des nichoirs spécialement adaptés à cette espèce (huit à la route de Saint-Julien et quatre aux alentours de la Salle des fêtes). Ces derniers, mis au point par le WWF, ont une entrée qui ne peut laisser passer aucun autre oiseau qu'une mésange bleue et sont disposés très précisément.
La mésange bleue a une autre qualité qui est celle d'avoir de gros besoins nutritifs lorsqu'elle

« Sauver les arbres en les traitant de manière écologique et innovante pour éviter de devoir les abattre »

a des petits, soit entre sept et 13 oisillons, selon les portées. Lors de l'arrivée des teignes en mai, on peut ainsi espérer, si les mésanges occupent les nichoirs, avoir une première génération de mésanges bleues. En outre, nous pouvons aussi compter sur un phénomène de mimétisme qui amène des oiseaux comme les moineaux, pourtant granivores, à également se nourrir de teignes. Une fois les colonies de mésanges installées, nous devrions obtenir des résultats significatifs dans les trois à quatre ans.

EN QUOI CONSISTE L'AUTRE TRAITEMENT TESTÉ ?

Parallèlement à l'introduction de mésanges bleues, nous avons utilisé – et c'est là également une première suisse – une technique, encore expérimentale, sur 20 marronniers du mail des Promenades en recourant à un insecticide contenu, comme pour les ginkgos, dans une petite poche fixée sur le tronc. Ce produit est directement aspiré par l'arbre et se répand dans ses tissus sans causer aucun dégât à la faune, inconvénient que nous aurions dans le cas de pulvérisations aériennes.

DE QUELLE MANIÈRE ASSUREREZ-VOUS LE SUIVI DES DIFFÉRENTES SOLUTIONS POUR EN DÉTERMINER L'EFFICACITÉ ?

Grâce à des photos aériennes prises trois fois par an, plusieurs années de suite, depuis un hélicoptère télécommandé muni d'un système de géolocalisation. Nous aurons ainsi des clichés de l'ensemble du mail des Promenades, de la rue de la Débridée à la rue du Centenaire, où figureront à la fois les marronniers traités et ceux qui ne l'auront pas été, mais également des photos des arbres de la route de Saint-Julien où, on l'espère, les mésanges auront fait leur travail. ■

fête nationale du 1er août

Venez célébrer avec Carouge !

La Ville de Carouge invite toute la population à célébrer la Fête nationale! Rendez-vous dès 18h sur l'esplanade de la Salle communale. Avec des concerts, des animations, des stands et le traditionnel feu de joie. ■

Recommandations

Afin que la fête soit belle, les sapeurs-pompiers de votre commune vous recommandent de respecter les points suivants.

- Tous les feux d'artifice doivent être tirés de la zone prévue à cet effet.
- Dans le doute, demandez qu'on vous aide.
- Ne jamais modifier les feux d'artifice (par exemple, couper la tige en bois).
- Achetez vos feux d'artifice dans des magasins reconnus.
- Ne les achetez jamais à l'étranger, car les lois et les puissances de feu ne sont pas les mêmes qu'en Suisse.
- Nous vous rappelons qu'une liste des engins pyrotechniques défectueux est éditée par la police. Des contrôles auront lieu.
- Si un engin pyrotechnique défectueux était trouvé, il serait immédiatement confisqué. Et cela pour la sécurité de la population. □

c'est la fin de l'année scolaire,

Le 29 juin, faisons la fête !

Comme chaque année, la Fête des écoles met fin au cycle de l'année scolaire, synonyme d'apprentissage, de découverte, d'amitié et d'expérience de vie. Fierté des parents et des enfants, cette manifestation marque aussi le début des vacances. Cette année, elle a lieu le vendredi 29 juin.

CONCOURS DE DESSIN «MONDE DE L'UTOPIE»

Le jury du concours de dessin sur le thème «Monde de l'utopie» a désigné les lauréats suivants :

PROGRAMME

13 h 30 à 16 h
Fête réservée exclusivement aux enfants des écoles carougeoises (Ecoles des Pervenches, de la Tambourine, de Jacques-Dalphin, des Promenades, du Val-d'Arve). Les parents récupèrent leurs enfants dans le préau de leur école respective.

18 h 45 à 19 h 30
Cortège des enfants. Les parents sont invités à ne pas suivre leurs enfants le long du cortège et à les laisser défiler avec leur classe.

19 h Grande fête populaire, place de Sardaigne et parc Cottier.

1er : Olivier Stepczynski,
Ecole de la Tambourine
Classe de
Mme Sabrina Duhoux

2e : Suzanne Jo,
Ecole du Val-d'Arve
Classe de
Mme Monique Ebner

3e : Ali Abdullahi,
Ecole des
Pervenches-Montfalcon
Classe de Mme Valérie Noel

4e : Mattia Micello,
Ecole des
Pervenches-Montfalcon
Classe de
Mme Isabel Arsenijevic

LE JURY A ÉGALEMENT EU UN COUP DE CŒUR POUR LES DESSINS SUIVANTS

Lorie Tombet

Yann Ebaigé

Alessia Iacurti

Dillan Salvadore

Nael Grillon

TOUS CES MAGNIFIQUES DESSINS, AINSI QUE TOUS LES AUTRES, SERONT EXPOSÉS DÈS LE VENDREDI 29 JUIN, SOUS LA TENTE DE LA PLACE DE SARDAIGNE.

du soleil, des massages et de la détente

A Carouge, c'est les vacances !

Parasols, chaises longues, magazines et animations vous attendent du 30 juin au 26 août dans le cadre de Tour de plage.

L'été arrive enfin, avec son incontournable Tour de plage. Deux mois durant, la Ville de Carouge, en collaboration avec la FASe, offre à sa population un petit air de vacances ! Tour d'horizon des activités proposées.

UN PROGRAMME VARIÉ

Comme l'explique Mélanie Varin, animatrice socioculturelle à la FASe et en charge du projet Tour de plage, « les animations sont toujours aussi diverses et variées ! La population pourra profiter d'initiations, de démonstrations, d'ateliers, de spectacles, de concerts ou encore de massages, tout au long de l'été. Sans oublier les maintenant traditionnels tournois de ping-pong, de foot, de basket et de jass ou encore les nombreux bricolages ! » Quelques nouveautés dans la programmation feront également et sans aucun doute le bonheur des petits et des grands, telles que le spectacle *Mille et une roues*, les ateliers scientifiques pour petits débrouillards (à partir de 4 ans) ou encore une initiation à la Zumba.

LES BÉNÉVOLES TOUJOURS LES BIENVENUS

Si Mélanie Varin, accompagnée d'une équipe d'animateurs, est présente les vendredis, samedis et dimanches, afin de gérer tant les infrastructures que les animations proposées, l'ouverture et le prêt de matériel en semaine dépendent de l'aide de bénévoles. « Il ne s'agit pas d'une obligation, mais simplement d'une possibilité offerte à la population », souligne Mélanie Varin. Ainsi, tout un chacun peut, à sa guise, être un acteur de ce lieu de rencontre et de convivialité ! ■

POUR DEVENIR BÉNÉVOLE, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Contactez Mélanie Varin
P 078 672 67 53 ou
C melanie.varin@fase.ch
La manifestation Tour de plage a lieu aux Fontaines des Tours.

→ *RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR WWW.CAROUGE.CH*

→ *DÉTACHEZ LA PAGE CENTRALE ET CONSERVEZ LE POSTER DU PRINTEMPS CAROUGEOIS !*

printemps carougeois

ZONE

carouge!

printemps carougeois

canicule

la Ville de Carouge met en place un plan d'action

La canicule survenue en 2003 a mis en lumière la nécessité d'améliorer l'encadrement des personnes vulnérables lors de fortes chaleurs.
De nombreuses démarches de prévention ont, depuis, été mises en place sur le plan tant fédéral que cantonal.
Il est attendu des communes qu'elles renforcent ces initiatives par des actions de proximité et de sensibilisation de la population. C'est à ce titre que la Ville de Carouge propose, dès cet été, un plan d'action canicule.
Il est prévu de diffuser des consignes de prévention et de prendre des mesures en cas de canicule avérée.

Quand l'alerte canicule est-elle déclarée ?

Une canicule est un phénomène météorologique remplissant les critères suivants :
– forte chaleur (températures diurnes au-dessus de 30° C);
– pendant au minimum trois jours d'affilée;
– amplitude thermique entre le jour et la nuit très faible (les températures nocturnes ne descendent pas au-dessous de 20° C).

Seul le médecin cantonal est habilité à déclarer l'alerte canicule.

LA SOLIDARITÉ :
LE PREMIER RÉFLEXE !

Lors de fortes chaleurs et afin d'éviter qu'une personne isolée ou âgée ne soit en danger, la solidarité est primordiale. Rester en contact et prendre des nouvelles de ces personnes vulnérables peut sauver des vies.

Voici quelques gestes simples à ne pas oublier, pour vous et votre entourage :
– boire régulièrement la préparation «Gérostar» ou de l'eau;
– se protéger de la chaleur;
– refroidir son environnement.

UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Dans le cas où la canicule devait survenir et l'alerte rouge être déclenchée par le médecin cantonal, la Ville de Carouge activera son nouveau plan d'action canicule. La population sera alors avisée par le biais de tous les canaux de communication disponibles, un affichage spécifique sera notamment posé dans les immeubles et les lieux publics.
La Ville de Carouge mettra en place une permanence téléphonique destinée aux personnes vulnérables ainsi qu'à toutes celles se souciant de l'état de santé d'un proche.
Ce numéro d'appel sera géré par le Service des affaires sociales et la police municipale qui pourront évaluer la situation et se déplacer si nécessaire.

GÉROSTAR : LA RECETTE

1 orange pressée
1 citron pressé
7 cuillères à café de sucre
1 cuillère à café de sel
1 litre d'eau
Servir très frais!

Attention, ce numéro de téléphone ne sera communiqué que lors de la canicule !
En cas d'urgence, il est impératif de contacter directement le 144.

LES SYMPTÔMES À NE PAS NÉGLIGER

– température du corps élevée;
– pouls rapide;
– fatigue, faiblesse;
– maux de tête, crampes musculaires;
– troubles du sommeil;
– bouche sèche;
– confusions, vertiges, désorientation;
– nausées, vomissements, diarrhées.

info chantiers

Le génie civil à votre service

SECTEUR DE MONTFALCON

La Ville de Carouge a entamé en janvier 2011, un aménagement du secteur de Montfalcon. Le chantier, réparti en tronçons de sept zones, est actuellement à l'étape N° 3. Ces travaux ont pour objectif d'aménager une zone 30 km/h autour de l'Ecole des Pervenches. Parallèlement, les travaux portent sur l'aménagement de surface comprenant une arborisation complète des rues Louis-de-Montfalcon et Jacques-Grosselin. Un élargissement des trottoirs – en appliquant les principes d'aménagement mis en place pour les projets récemment achevés et en cours ainsi que la mise en séparatif des collecteurs des eaux usées et de celles pluviales – est aussi planifié.

Au début de l'année, le raccordement de nos canalisations à l'exutoire a pu être réalisé, et le carrefour a été remis en état, avec un mois d'avance sur la planification initiale. A ce jour, la fin de l'étape N° 3 (tronçon Praille-Lancy) est prévue pour la fin de juillet sans la plantation des tilleuls, avec près de trois mois d'avance sur le programme des travaux. ■

RUE DE VEYRIER

La fin des travaux est à bout touchant. La pose du revêtement de surface sur la chaussée qui a commencé le lundi 14 mai, il restera encore les marquages et, finalement, la pose du mobilier urbain. La fin du chantier est prévue pour le vendredi 15 juin, avec près de deux mois d'avance sur le planning initial. ■

participez à un atelier de jardinage gratuit...

...et faites foisonner la nature sur votre balcon !

Vous rêvez de papillons qui butinent vos plantes et de belles fleurs indigènes qui décorent autant votre balcon que votre assiette de salade, mais vous ne savez pas comment faire. Votre plant de tomate a dépéri sans que vous en connaissiez la raison ?

Inscrivez-vous sans tarder à l'atelier de jardinage gratuit proposé par la Ville de Carouge et Projets DécouVerte, le mercredi 27 juin, 17 h à 20 h, place de l'Octroi, au milieu du jardin des Senteurs (*lire encadré*). Vous aurez l'occasion de vous initier au jardinage biologique et aux gestes pratiques du jardinier, de découvrir les plantes locales qui s'épanouissent sur un balcon, tout en accueillant les pollinisateurs. Vous pourrez également poser toutes les questions qui vous passent par l'esprit pour créer votre petit jardin suspendu, en harmonie avec la nature. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions jusqu'au lundi 25 juin, auprès de Gaëlle Haeny
T 022 307 89 60
C g.haeny@carouge.ch

Maximum 20 participants, dès 16 ans. En cas de pluie, l'atelier a lieu sous tente au même endroit.

DÉCOUVERTE

Testez vos sens aux jardins des Senteurs !

Fermez les yeux, touchez les différentes textures et devinez de quelle plante il s'agit ! Laissez-vous simplement emporter par les senteurs divines de ce jardin en pleine ville ! C'est ce que vous propose la Ville de Carouge dès juin et jusqu'à la fin de l'été.

Menthe, mélisse, jasmin, rose et bien d'autres… Saurez-vous reconnaître ces odeurs délicates ? Pour le savoir, rendez-vous à la place de l'Octroi. Ce jardin est accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. □

les brèves

Levées des déchets

Veuillez noter que la levée des déchets est supprimée pour le mercredi 1er août. Pour rappel, et sous peine d'amende, il est strictement interdit de déposer des déchets sur la voie publique pendant le week-end, les jours fériés et après 7 h du matin, le jour de levée.

Travaux du CEVA, la déchetterie communale a fermé

La déchetterie communale du Service transports-voirie-espaces verts a fermé ses portes le lundi 30 avril 2012, et ce durant toute la durée des travaux d'aménagement du CEVA. Vous pouvez apporter vos déchets encombrants ainsi que vos déchets spéciaux à l'ESREC de la Praille, avenue de la Praille 47 A, du lundi au vendredi, de 14 h 30 à 19 h 30; le samedi et le dimanche, de 9 h 30 à 17 h.

Horaires d'été

Du 2 juillet au 24 août inclus, les guichets de l'Office de l'état civil seront ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Merci de votre compréhension.

Répertoire dit «de la Ville section Carouge»

Des personnes d'une société privée se prétendent mandatées par la Ville de Carouge auprès de particuliers et de sociétés. La Ville de Carouge souhaite vous rendre attentifs au fait que ces démarches ne sont pas diligentées par ses services.

Le Conseil administratif et le personnel de la Ville de Carouge conservent un souvenir lumineux et vivant de Monsieur Jean-Louis Viret, collaborateur très apprécié du Service transports, voirie et espaces verts depuis 30 ans et époux de notre collaboratrice Madame Chantal Viret. Leurs pensées les plus chaleureuses et douces accompagnent la famille de Jean-Louis Viret et tout particulièrement son épouse et ses trois filles.

Conseil municipal du 22 mars 2012

Beaucoup de motions, renvoyées en commissions, mais peu de délibérations à l'ordre du jour de cette séance du Conseil municipal. A l'exception de la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 285 000 fr. destiné à la circulation du secteur Vibert-Promenades-Grosselin et à l'étude d'impact sur l'environnement de l'extension du Parking Vibert.

ÉTUDE VIBERT-PROMENADES-GROSSELIN

Pour mémoire, il s'agit d'étudier les circulations du périmètre Vibert-Grosselin, afin de calculer l'impact sur la circulation de la création d'un parking public d'environ 300 places à Vibert. Il est également prévu, dans le cadre de cette étude, de situer le ou les accès de ce futur parking ainsi que l'éventuel rattachement à celui de Sardaigne ou simplement le déplacement de l'entrée de ce parking sur le boulevard des Promenades. Ce crédit d'étude, complémentaire à celui déjà en cours, se concentre sur la problématique des circulations et n'implique pas de requalifications de certaines rues. « Ce projet doit être considéré comme une des pierres angulaires de l'amélioration de la circulation à Carouge », avait rappelé auparavant le conseiller administratif Nicolas Walder. Il permettra en effet non seulement de compenser en partie la suppression des places de parc en surface prévues dans plusieurs quartiers de Carouge, mais également de détourner une partie du trafic de l'actuelle zone 20 km/h.

Cette proposition, amendée en commission, au cours de laquelle il a été spécifié qu'il était nécessaire « de coordonner les études de circulation menées avec la Fondation immobilière de Carouge », a été acceptée à l'unanimité. Le sujet n'en a pas moins suscité plusieurs remarques. A Gauche toute ! a ainsi réitéré ses réticences envers la création d'un parking de 300 places, estimant « ce nombre de places trop élevé en regard de la saturation du secteur et de l'évolution du trafic déjà prévue ». Réponse immédiate des radicaux qui ont relevé que « la seule étude disponible, à ce jour, démontrait qu'il y avait déjà un déficit d'environ 600 places de parc pour l'ensemble de Carouge ». Le PDC a préféré rappeler « qu'il avait été promis, en contrepartie de l'acceptation des zones piétonnes, d'augmenter le nombre de places de parc », tandis les socialistes trouvaient finalement ce projet « modeste ».

AUTRES VOTES ET DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

Nicolas Walder a informé le Conseil municipal de la décision prise par le Conseil administratif de rejoindre la Ville de Genève et celle de Lancy au sein de la Communauté des communes urbaines. « Cette association, a-t-il notamment expliqué, vise, d'une part, à mieux coordonner nos positions et besoins en termes d'aménagement du territoire et, d'autre part, à défendre et à promouvoir nos intérêts dans les discussions menées avec l'Etat, tout particulièrement dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernet (PAV). Nous ne pouvons en effet que constater, cinq ans après le lancement du PAV et la réalisation de multiples études, que les orientations déterminantes de ce projet et les directives destinées à le concrétiser, qui sont cruciales pour l'avenir de notre commune, n'ont toujours pas été clairement établies. »

Le Conseil municipal a accepté, par 24 oui et 5 abstentions, le crédit complémentaire de 97 500 fr. relatif à l'aménagement des espaces du secteur Jacques-Dalphin et destiné à l'indemnisation des commerçants concernés par les retards du chantier. Un sujet dont les conseillers municipaux avaient déjà largement débattu lors de la précédente séance. ■

Conseil municipal du 26 avril 2012

Essentiellement consacrée à la présentation des comptes 2011*, qui ont été rapidement renvoyés en commission des finances, cette séance du Conseil municipal fut relativement courte.

Le Conseil municipal a ainsi accepté, à l'unanimité, la proposition du Conseil administratif relative à l'attribution d'un droit de superficie en faveur de la Fondation HLM de la Ville de Carouge. Ce dernier doit lui permettre de créer sur cette parcelle – sise à la rue des Caroubiers et propriété de la Ville de Carouge – une véranda de 117 m^2 destinée à la Fondation Foyer Handicap. Ce nouvel espace permettra d'offrir aux personnes à mobilité réduite dont elle s'occupe la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions optimales.

Un projet d'autant plus consensuel que l'activité prévue – soit la mise à disposition des citoyens et des locataires d'un lieu de restauration et de rencontre ouvert au public – répond à la volonté de la Ville de Carouge de favoriser l'accès au travail pour les personnes handicapées.

Les conseillers municipaux ont également voté, à l'unanimité, la proposition du Conseil administratif relative à la constitution d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules sur la parcelle de 61 m^2, sise au 7-9 de la route de Saint-Julien, à Carouge. Vu la régularité de ce genre de demandes, les radicaux se sont posé la question de savoir si, pour de tels cas, «il ne serait pas judicieux de déléguer cette compétence au seul Conseil administratif». «Ce transfert de compétences est tout à fait envisageable, mais, étant donné qu'une telle décision relève aujourd'hui du Conseil municipal, il implique une modification du règlement dudit conseil», a expliqué Stéphanie Lammar, maire et conseillère administrative. C'est dès lors au Conseil municipal, s'il désire, de trancher cette question à l'occasion de l'une de ses prochaines séances.

AUTRES VOTES ET DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

Le Conseil municipal a, par ailleurs, accepté à l'unanimité la proposition du Conseil administratif relative à la nomination de Raphaël Grenno au grade de lieutenant du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville de Carouge, dès le 1er juillet 2012. ■

*Lire l'article en pages 10 et suivantes.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 juin, à 18 h 30

Maison Delafontaine
Rue Jacques-Dalphin 24,
2e étage

Séance ouverte au public

les socialistes

LE 17 JUIN, VOTEZ ANNE EMERY-TORRACINTA !

Le 17 juin, les Genevoises et les Genevois sont appelés à élire un nouveau membre du gouvernement. L'occasion d'insuffler un changement pour Genève, avec une politique qui profite à tous, sans privilèges. Rencontre avec Anne Emery-Torracinta.

ANNE, QUELQUES MOTS SUR TOI ET TON PARCOURS.

Enseignante d'histoire, j'ai 53 ans. Je suis mariée et mère de trois enfants adultes. Je siège en tant que députée au Grand Conseil depuis 2005. J'ai travaillé dans le domaine social et des finances. J'ai mené la bataille pour l'augmentation des allocations familiales – que nous venons de gagner. Je suis également engagée dans l'association insieme-Genève.

QUE FERAS-TU POUR LES GENEVOIS AU CONSEIL D'ÉTAT ?

La marge de manœuvre du Conseil d'Etat est réelle : c'est lui qui peut donc agir sur le quotidien des gens. Il faut une meilleure collégialité et rétablir la confiance dans nos institutions.

QUELLES SONT TES PRIORITÉS ?

Ma priorité : répondre aux deux préoccupations premières des Genevois. D'une part, le logement : il faut abandonner la politique menée jusqu'à présent favorisant les milieux immobiliers aux dépens de la majorité de la population. Ensuite, mettre en place une autre politique de l'emploi : soutenir les entreprises formatrices et celles qui engagent des jeunes sans expérience professionnelle ou des chômeurs de plus de 50 ans.

ET LA CONCERTATION AVEC LES COMMUNES ?

Au niveau du logement, il faut discuter avec les habitants et les communes pour élaborer des projets urbanistiques dans lesquels chacun peut y trouver son compte. Concernant l'emploi, le canton doit s'appuyer davantage sur les structures de proximité, par exemple les services communaux. Qui ont un contact privilégié avec les habitants et les entreprises. C'est pourquoi il est essentiel de leur donner les moyens de mener une politique de réinsertion.

QUEL REGARD PORTES-TU SUR LA VILLE DE CAROUGE ?

La ville de Carouge représente un partenaire essentiel pour les instances cantonales. C'est une ville en plein développement avec des enjeux clés, tels que le PAV, le CEVA.

La difficulté à trouver un logement, la précarité de certaines zones de Carouge font que nous avons besoin d'une représentante au Conseil des Etats qui lutte pour plus de justice sociale. Anne Emery-Torracinta est cette personne intègre et combative. ■

Propos recueillis par Stéphanie Lammar, Conseillère administrative

→ WWW.PS-CAROUGE.CH

Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.

De la parole aux actes

Les Radicaux.

CAROUGE VERS UNE HAUSSE D'IMPÔTS ?

Le résultat de l'exercice 2011 se termine avec un maigre bénéfice de près de 49 000 fr.
Pour un budget de quelque 95 millions, ce résultat est dérisoire ! Pour mémoire, la commune avait réalisé un bénéfice de plus de 10 millions en 2010. En 2009, le bénéfice était de 18 millions. Il était de 21 millions en 2008 et de 8 millions en 2007. D'à peine 50 000 fr. maintenant, ce dernier résultat est choquant.
En 2011 toujours, les recettes ont augmenté de 2,85%, alors que les charges, elles, ont augmenté en une année de 15,48%. C'est dire que la Commune, comme les radicaux l'ont relevé à de nombreuses reprises sans être entendus, dépense toujours plus qu'elle ne gagne.
Le groupe radical s'était réjoui du résultat extrêmement positif de l'année 2010, lors de laquelle l'augmentation des recettes fiscales, soit 2 millions de plus que ce qui avait été estimé, contribuait à ce très bon résultat.
Il avait néanmoins souligné qu'il convenait de rester prudent, car ces bons résultats pouvaient être mis en péril vu la possible suppression de la taxe professionnelle et le report des charges du Canton aux communes.
Aujourd'hui, nous constatons que, avec des charges en constante augmentation, pour la plupart incompressibles (comme les charges de personnel, par exemple), nous n'arriverons plus, à l'avenir, à les assumer. Cela nous mène donc droit à une hausse d'impôts.
Nous répétons qu'il sous semble primordial de garder une administration à la taille de notre commune et de ne pas engager à tout va. Il est nécessaire également de garder un contrôle clair des subventions et de ne plus arroser dans l'euphorie d'un excédent financier, en garantissant plutôt d'une façon pérenne nos institutions et nos associations, afin qu'elles puissent continuer à travailler dans de bonnes conditions, mais dans le respect de budgets établis et contrôlés.

En conclusion, nous déplorons que, malgré nos demandes, la Commune ait continué à dépenser autant qu'elle recevait, sans envisager une possible baisse des revenus. Nous le regrettons et craignons le pire. L'examen du budget 2013 nous le dira… ■

Pour le groupe radical :
Anne Hiltpold

A GAUCHE TOUTE !
Parti du Travail - solidarités - Indépendants de gauche
CAROUGE

CAROUGE A ACCUEILLI 40 REQUÉRANTS D'ASILE

Ils sont venus chercher la protection de la Suisse depuis la lointaine Afrique, par exemple du Nigeria, fuyant les guerres de religion, ou d'Erythrée, fuyant l'enrôlement forcé dans l'armée. Ils ont connu les persécutions, les tortures, les viols, la prison, les menaces de mort sur leur famille ou, tout simplement, l'extrême pauvreté. En Somalie, après la guerre civile, ce sont les inondations et la sécheresse qui chassent la population. Ils ont traversé l'Afrique, puis la Méditerranée et l'Europe dans des conditions incroyables. Ils sont formidables de courage et de résistance.

Durant trois mois, une quarantaine de requérants d'asile africains, attribués au canton de Genève par la Confédération, ont dû loger provisoirement sous la Salle des fêtes, dans les locaux très exigus de la Protection civile : dortoirs spartiates, quelques sanitaires et de la nourriture sous cellophane. Mais ils ont eu chaud durant les grands froids, l'assistant social de l'Hospice général et les gardiens les aimaient bien. Aucun incident n'a été signalé.

Pendant toute la durée de leur hébergement, le Conseil administratif a tenu à bien informer les Carougeois et à assurer un accueil digne à ces gens cherchant refuge. Une collaboration entre les responsables de l'Hospice général, le Service des affaires sociales et la police s'est instaurée, afin que tout se passe au mieux. Des habitants de Carouge ont spontanément apporté des vêtements chauds, des journaux et des livres. Une rencontre conviviale a même eu lieu à la Salle des Charmettes, entre requérants et Carougeoises et Carougeois, dont les trois membres du CA. En anglais et en portugais, nous avons pu communiquer. Ils ont reçu des informations sur les activités du Centre de la Roseraie, à la rue de Carouge.
Le courant a bien passé, mais, quelques semaines plus tard, l'Hospice, selon les accords négociés, a dû les transférer à la PC de Lancy…

Nous savons que près de la moitié d'entre eux seront reconnus comme réfugiés, mais aussi que certains seront reconduits en «vol spécial» vers le pays qui les a persécutés… ■

A Gauche toute !

Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.

PÉNURIE DE PISCINES À CAROUGE

Actuellement, les deux piscines de Carouge ne répondent plus à la demande. Les clubs sportifs, les enfants et les personnes de tous âges se trouvent face à une structure insuffisante.
Nos autorités carougeoises ont jeté l'argent par les fenêtres, par exemple pour des pots de fleurs hors de prix, des aménagements de rue dangereux et mal adaptés, qui pouvaient attendre.
Il fallait griller les millions payés sous forme d'impôts par une grande banque privée qui est venue s'installer dans la commune.
En revanche, la piscine n'a été qu'un argument électoral d'un parti concurrent pour abuser l'électeur. Mais rien de concret n'a été fait. Le Conseil administratif de gauche n'est pas prêt à se soucier des activités sportives et éducatives que réclame une partie importante de la population.
Alors que Carouge était à la pointe du progrès en 1964, pour l'ouverture de la piscine de la Fontenette, notre commune a pris un grand retard. Depuis quelques années, nos autorités n'ont pas su anticiper les besoins importants des habitants.
Le MCG estime que la mise à disposition de bassins adéquats est la priorité. Arrêtons de jeter l'argent par la fenêtre pour des aménagements inutiles ou des activités réservées à des publics confidentiels.

VOYAGE DE LUXE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers municipaux MCG ont refusé de participer au luxueux voyage en France, payé par les contribuables carougeois pour les élus du Conseil municipal de Carouge. Nous estimons qu'une sortie modeste en Suisse aurait été préférable. En effet, il est inutile de dilapider l'argent des Carougeois. Nous avons mieux à faire. ■

Sandro Pistis,
président de la section de Carouge

www.mcge.ch

BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA LÉGISLATURE

En d'autres temps et d'autres lieux, l'Alternative fustigeait le fait qu'un gouvernement soit monocolore.
Cela n'a pas empêché l'Alternative carougeoise de la rechercher lors des dernières élections, obtenant même la double majorité dans les deux Conseils.

Au vu du bilan de cette première année de législature, sans doute avait-elle raison, car que constate-t-on ?

- D'abord la perte d'un consensus carougeois, remplacé par une politique faite que de dogmes et menée à la hussarde.
- Des travaux mal coordonnés qui ont fait de Carouge et de tous ses axes routiers une ville à ciel ouvert.
- Pour la première fois dans notre histoire, des indépendants descendent dans la rue, mécontents de l'absence totale de concertation avec eux, ces artisans et commerçants qui sont le moteur principal de notre économie locale.
- Une diminution drastique des places de stationnement dans le centre historique, malgré l'accord passé avec l'opposition promettant de compenser ces pertes par des places en sous-sol.
- Des riverains vivant ainsi un véritable cauchemar, les commerces et les restaurants se vidant, leur chiffre d'affaires revu à la baisse, et les chalands préférant se rendre dans des lieux plus accessibles.
- Des comptes rendus 2011 avec une augmentation de la dette de plus de 15 millions.
- Des charges de personnel qui ne font qu'augmenter, au prorata des nouveaux engagements totalement inconsidérés.
- La grogne dans tous les services, tant la multiplication des échelons intermédiaires font que plus personne ne s'y retrouve, et diluant du même coup les responsabilités.

Bref, une gestion qui ne satisfait certainement pas la majorité de nos concitoyens qui, emportés par des annonces de manche et des promesses alléchantes, se sont trompés en mettant tous les pouvoirs dans les mêmes mains.
Gageons qu'ils corrigeront le tir la prochaine fois, s'ils ne veulent pas voir disparaître l'esprit carougeois qui faisait notre force. ■

Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.

CAROUGEOIS, LE PDC VOUS DÉFEND !

MARCHÉ DE CAROUGE : BIENTÔT FINI LE MERCREDI ?

C'est officiel : la gauche n'aime plus les Carougeois !

La gauche carougeoise, une fois de plus, a frappé.
Un beau déni de démocratie. Cette gauche qu'on appelle depuis quelques mois la «chavista». Un savant mélange composé de fans du dictateur communiste vénézuélien et du système très démocratique cubain. Mais oui, A Gauche toute ! nous le certifie. Après avoir sévi en enlevant le fameux lien fort avec Carouge pour les attributions des appartements de la Fondation HLM (le PDC a sauvé le lien, mais n'a pas réussi à faire mieux), elle a récidivé. La gauche refuse d'entrer en matière sur un postulat qui demande une priorité aux résidents carougeois dans les services de l'Administration municipale ainsi que dans les fondations de droit communal. Bref, la gauche ne veut débattre que lorsque cela l'arrange ! Pas joli, joli.

PLUS DE PARKING, PLUS DE MARCHÉ !

Tout va très bien, Madame la marquise. Comme dans la chanson, Carouge est sinistrée, mais se porte à merveille. A tel point que le marché du mercredi risque de disparaître. Importante baisse de la fréquentation due à l'absence des habitués non carougeois. Selon certains marchands, un pourcentage significatif de la clientèle préfère faire ses achats directement à la ferme. Facile d'accès, parking garanti et aucune charge à porter. Il faudrait peut-être se réveiller avant qu'une des institutions de Carouge ne disparaisse. Une fois que le client prend une autre habitude, il est extrêmement compliqué de lui en faire changer. Nous proposons à nos trois Grâces de se rendre immédiatement sur place pour partager et écouter les doléances des marchands. Nous demandons que le Conseil administratif convoque tous les partis politiques à une table ronde sur les problèmes de circulation à Carouge. Il faut réagir avant qu'il ne soit trop tard. Ce n'est pas en mettant des panneaux de signalisation indiquant le nombre de place de parc que nous allons faire revenir nos amis des autres communes à Carouge. Le Rondeau, la région Jacques-Grosselin, la Fontenette, les Acacias, soit toutes les entrées de Carouge, sont congestionnées. Les travaux du CEVA (six à sept ans) vont encore aggraver la situation. L'installation d'une zone piétonne ne va pas arranger les choses. Bref, tout va bien dans le meilleur des mondes. Nous partageons vos préoccupations, car les familles c'est Vous, c'est Nous. ■

Les démocrates-chrétiens
http://pdccarouge.blog.tdg.ch/

C'EST LES VACANCES !

Enfin… Pas pour tout le monde, il y en reste encore qui travaillent, et notre groupe UDC Carouge en fait partie.
Alors, pendant cette période de repos pour certains, et de labeur pour d'autres, nous n'allons pas vous prendre le chou à vous parler politique, mais si, par hasard, des fois que, au cas où…
…quelque chose vous défrise, vous chagrine, ennuie votre entourage et votre voisinage.
Comme, par exemple, les trams qui vous font tomber les chaussettes toutes les trois minutes ou encore les affreux «pots béton» de fleurs, véritables pièges à piétons (à enfants surtout) un peu partout disséminés çà et là, et en particulier à l'avenue Vibert.
Vous avez envie de prendre fait et cause pour l'avenir de votre commune, vous avez des idées, des projets en adéquation avec notre parti…
Dans bien des cas, nous sommes déjà sur la brèche… Mais, pour bien enfoncer le clou, il faut parfois taper plusieurs fois sur sa tête !
Faites-nous part de vos desiderata, n'ayez pas peur de vos idées, même celles qui vous paraissent saugrenues !
Avec les moyens modernes à disposition, vous pouvez nous atteindre sur Facebook, par e-mail, en tout temps, à toute heure, dont voici les adresses ci-après : ■

Par courrier :
UDC Carouge
Case postale 1567
1227 Carouge

Profitez un maximum du beau temps et de la «douceur» de vivre à Carouge.
Nous, on ne bouge pas d'ici, on veille au grain !

Et, si on a le temps… on vous dessinera des moutons de toutes les couleurs

Michel Baud, président

udc.carouge@orangemail.ch
http://www.facebook.com/profile.php?id=100001924820289&ref=ts

Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.

biennale de lyon

Aperçu des répétitions

Comme vous avez pu le découvrir dans votre journal N° 48, la Ville de Carouge ainsi que cinq communes genevoises ont décidé de participer à la Biennale de Lyon, le plus grand festival de danse de France. Les personnes désirant participer à cette manifestation avaient été invitées à prendre contact avec le Service des affaires culturelles et de la communication pour s'inscrire.

UN DOUX MÉLANGE DE PROFESSIONNALISME ET D'AMATEURISME

Encadrés par des professionnels de la danse, les futurs participants à la Biennale de Lyon se sont retrouvés à plusieurs reprises et apprennent désormais la chorégraphie qu'ils exécuteront lors de cette grande manifestation. Si importante que puisse être l'échéance, les danseurs n'oublient pas qu'ils s'adressent principalement à des amateurs, venus pour leur plaisir. Ainsi, cours de danse, conseils, apprentissage de la chorégraphie et divertissements sont subtilement mélangés. Sans pression aucune, les Genevois prennent à bras-le-corps une chorégraphie complexe et pourtant à leur portée, tout en découvrant des facettes de la danse parfois inconnues.

« UN GROUPE ÉMOUVANT »

C'est précisément en ces termes que Bouba Landrille Tchouda, chorégraphe et danseur, qualifie notre groupe. En effet, durant les trois heures que durent les répétitions, 30 danseurs amateurs, de tous âges, de toutes origines et de tous milieux, évoluent ensemble, au rythme de la musique. S'il a fallu « un petit moment pour que se rompe la glace et pour que tombent les préjugés », comme en témoigne une participante, une véritable alchimie est maintenant perceptible. Oubliant pour un temps leurs différences, jeunes et moins jeunes, sportifs et moins sportifs partagent ainsi des moments de grande convivialité. « Cet éclectisme est particulier à ce groupe, précise Bouba, les autres étant composés uniquement de danseurs aguerris, ou encore d'adolescents. » Seul le groupe genevois intègre donc cette notion si chère à Carouge qu'est la communion. La Biennale de Lyon est donc définitivement une belle aventure, tant sportive qu'humaine. ■

on parle céramique

à la Fondation Bruckner!

En cette première partie d'année 2012, 12 artistes auront pu profiter des ateliers de la Fondation Bruckner et de son cadre de verdure. Ce qui ressort le plus de leur présence est la diversité de leurs projets. Petites ou grandes dimensions; modelage, moulage ou estampage; pâte de verre égyptienne, porcelaine, grès… ne sont que la pointe des techniques, matières et savoir-faire qui passent entre les murs des ateliers de Grange-Collomb. Tous ont un but bien précis, lorsqu'ils louent les ateliers, ils ont d'ailleurs souvent leur propre atelier à Genève et passent par la fondation pour un projet spécifique qui nécessite ses infrastructures, mais également afin de travailler en collaboration ou simplement prendre du recul par rapport à un cadre quotidien.

Parmi ces 12 artistes, les deux lauréats des Bourses 2011 de la Fondation Bruckner, Agathe Biétry (CEP Vevey*) et Cheikhou Ba (Sénégal, Cercco Genève**).
La première a travaillé sur le thème du carrousel imaginaire, abordant ainsi différentes thématiques inhérentes à la condition humaine. Manège enchanteur des souvenirs d'enfance? Agathe préfère parler d'ensorcellement et du passage pas toujours aisé à l'âge adulte. Elle s'exprime par le modelage de différentes argiles ainsi que par l'emploi d'émaux répondant aux exigences du projet et anime ses carrousels à l'aide de moteurs d'essuie-glaces et de chaînes de vélo!

«Lors des voyages, les barrières et les frontières se brisent, les cultures et les expériences s'entrechoquent et on ressort de ces événements riche et fort», dit Cheikhou Ba. Notre second boursier est un artiste peintre et plasticien sénégalais ayant été invité à travailler par des résidences d'art contemporain du monde entier, dont en Chine au Canada et en Finlande.
Sa forte puissance d'expression l'amène à explorer une grande diversité de matières et de techniques. Pendant sa résidence à la Fondation Bruckner, Cheikhou travaillera à la réalisation d'un projet intitulé «Le tatami» et qui jouera sur le contraste entre les sports de contact que sont les arts martiaux et la fragilité de la porcelaine. ■

Sophie Wirth Brentini

*Centre d'enseignement professionnel – Vevey.
**Centre d'expérimentation et de recherche en céramique contemporaine.

ATELIERS À VENIR

Workshop donné par Adrien Rumeau: Construction et déconstruction du moule
les 2 et 3 juin, sur inscription
Programme automnal en préparation:
- Workshop pour amateurs confirmés et/ou professionnels, dates et détails à définir
- Journée portes ouvertes, date à définir

Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique
Chemin de Grange-Collomb 38
CP 1429
1227 Carouge
T 022 300 07 18
C info @ceramique-bruckner.ch
www.ceramique-bruckner.ch

Retour sur des expériences

superapocalyptistik

«Carouge!» a voulu savoir comment le public a vécu cette dernière édition du Printemps Carougeois 2012. La programmation, variée, insolite et explosive, avait de quoi être mortelle. Grâce à un appel sur notre page Facebook, les fans du festival nous ont rapidement fait part de leurs impressions. Lisez plutôt par vous-mêmes.

CAFÉ MORTEL

«Je me suis rendue au Café mortel organisé dans le cadre du Printemps Carougeois, mue par une pointe de curiosité et de questionnement. Allons-nous vraiment parler de la mort pendant deux heures comme d'une discussion autour d'un café? Ne serait-ce pas un peu morbide et déprimant? Je me suis retrouvée au Box, entourée de personnes de tous âges, dans une ambiance feutrée et, bizarrement, chaleureuse. Deux heures se sont écoulées, un espace-temps d'échange, sans jugement, d'écoute et de confidences. J'en suis sortie à la fois vidée et remplie d'émotions fortes, de crainte, de perplexité, d'énergie positive et de reconnaissance. C'était un beau moment de partage, de rire et de pleurs!»
Mélody, 28 ans

LES TAMBOURS DE LA MUERTE

«Si je dois retenir un fait marquant qui m'a, comme vous dites, «apocalylipsée», c'est sans aucun doute les Tambours de la Muerte. Je suis encore épatée par ce jeune homme qui a osé faire tant d'acrobaties et qui a joué le jeu. Bravo à lui! Personnellement, je n'en aurais pas fait autant.»
Stéphanie, 31 ans

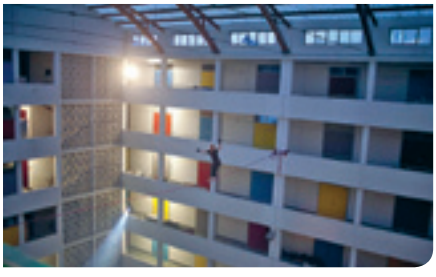

DON'T BE ZOMBIES

Eh oui! j'ai participé à l'expérience «Dont' be Zombies» dans le cadre du Printemps Carougeois et j'en suis ressortie SuperApocalypsée! Le visage maquillé de fausses blessures et perchée sur ma ligne à 15 mètres de hauteur, j'ai pu observer des centaines de survivants fuir la horde de morts-vivants dispersée dans le bâtiment de l'Arcoop, une des étapes du jeu de piste. Quand on a l'habitude de faire le funambule entre deux sommets dans le calme de la montagne, pas facile de marcher sur une sangle au-dessus du vide avec des spots lumineux dans les yeux, un gros nuage de fumée autour de soi et des cris de panique dans toutes les directions... Cette ambiance particulière nous a tous plongés dans une ambiance très apocalyptique! Alors que, sur la ligne, nous étions déjà concentrés sur notre dose d'adrénaline, que d'émotions lorsque nous regardions la panique et la course des survivants, dans la terreur et la bonne humeur! La décoration, les costumes, les lumières et les acteurs bénévoles ont tous contribué à nous faire vivre des scènes dignes des meilleurs films de zombies! Bref, j'en suis ressortie SuperApocalypsée!
Chrislaine, 27ans

POINT ZÉRO

Le mystère de la fin du monde. La troupe de danseurs et de danseuses a su s'approprier cet état de transe et de volupté autour d'un thème mystique et angoissant. Je me suis laissé transporter par ces mouvements de corps, dans cette vapeur d'eau chaude et ces lumières tamisées, avec pour seule musique la plainte des chœurs. J'en demande encore…*Carolina, 38 ans* □

carouge fête la musique

du 22 au 24 juin

Trois jours durant, Carouge et sa rue Vautier vont vibrer au son du blues, du jazz, de l'electro ou encore du reggae.

Fidèle à la tradition, la Ville de Carouge accueille, sur son territoire, la Fête de la musique. La Scène du Roi ainsi que la Scène de la Reine vont ainsi se partager une programmation riche et variée. Amateurs de musique, découvrez le programme ! ■

VENDREDI 22 JUIN

18h00 Swing Avenue (chant a cappella)
18h45 Linda Jozefowski (jazz)
19h30 Marc André Léger (blues)
20h15 Vivace (rap)
21h00 Parkway Gang (electro - groove)
21h45 Air'Box (hip-hop - reggae)
22h30 Jaïlyna (nu soul)
23h15 Nello B (reggae)
24h00 Aqua Potable (salsa)

SAMEDI 23 JUIN

14h45 Tamiero (pour enfants de 3 à 6 ans)
15h45 La Lyre de Carouge (chorale)
16h30 Corinne Perrotti (pop-rock)*
17h00 Vincent Bossy (pop-rock)*
17h30 Rodolphe Lehmann (classique)*
18h00 Vincent Bossy (pop-rock)*
18h30 Philippe Genevay (pop-rock)*
19h00 One Hour Before Breakfast (punk - hardocore)
19h30 Rootwords and The Block Notes (hip-hop)
20h15 Amaurosis (métal progressif)
21h00 Meïan (electro-rock)
21h45 Sergent papou (punk)
22h30 The Exciters (blues)
23h15 Ales Rock (rock - soul)
24h00 Bluz Broz Buzz (blues - rock)

DIMANCHE 24 JUIN

14h30 La Bulle d'Air (atelier de percussions pour enfants)
16h00 Mix Dance (école de danse)
17h00 David Nerfin (pop-rock)*
17h30 Corinne Perrotti (pop-rock)*
18h00 Eric Mujika (pop-rock)*
18h30 Ultra Dieez (chanson)
19h15 Tournesoul (funk)
20h15 Pososhok (afrobeat)
21h00 Tweek (funk - hip-hop)

*Formations issues de différents C.O. du canton de Genève.

carouge résonne au son du carillon,

le temps de deux concerts exceptionnels

En flânant dans les rues de Carouge, en faisant votre marché, installé confortablement sur une terrasse ou tout simplement sur le parvis de l'église Sainte-Croix, tendez l'oreille et appréciez le talent des carillonneurs.

UN CONCERT DE JAZZ

Le premier de ces deux concerts sera assurément jazzy grâce à Gilles Lerouge. Maître-carillonneur à Saint-Amand-les-Eaux et originaire de cette ville, professeur de piano et de carillon, jazzman, directeur de l'Ecole de musique de l'endroit et directeur de l'Harmonie municipale, il est un des rares spécialistes du jazz au carillon! Nous l'avons entendu plusieurs fois au carillon Sainte-Croix où il est venu présenter brillamment «Jazz à la carte au carillon», domaine qu'il affectionne particulièrement et où il a remporté à chaque fois un franc succès.

UN HABITUÉ DU CARILLON DE SAINTE-CROIX

L'année dernière déjà, Stefano Colletti avait fait le bonheur des Carougeois en interprétant des mélodies italiennes. Titulaire d'une médaille d'or en écriture, formation musicale, carillon et piano, également titulaire d'une licence de musicologie du Capes d'éducation musicale et chant choral, il sera de nouveau présent cette année dans la Cité sarde. Une deuxième occasion à ne pas manquer donc!

ET ENCORE...

A Carouge, chaque samedi et pendant toute l'année à 11 h, un moment de carillon vous sera offert par le titulaire du carillon de l'église Sainte-Croix, Constant Deschenaux, et/ou l'un de ses assistants, Andreas Friedrich et Yves Roure. ■

Une visite insolite!

La Ville de Carouge et l'église Saint-Croix vous invitent à monter en haut du clocher! Découvrez son carillon – 36 cloches –, actuellement le plus grand de Suisse à tirage mécanique, son clavier ainsi que l'horloge monumentale avec ritournelles automatiques à chaque quart et grande mélodie à chaque heure. Une belle occasion de découvrir le monument qui égrène le temps à Carouge!
Où: église Sainte-Croix.
Quand: samedi 28 juillet, 14 h – 17 h.

PROGRAMME

Samedi 21 juillet, 10 h 30 – 11 h 30
Gilles Lerouge
Jazz, Jazz, Jazz
Samedi 4 août, 10 h 30 – 11 h 30
Stefano Colletti

La Bibliothèque de Carouge emmène

«Né pour lire»

au Tour de plage 2012

Chaque mois, la Bibliothèque de Carouge organise une rencontre «Né pour lire» dans ses murs. Cette année encore, elle s'associe au Tour de plage en proposant deux animations d'éveil aux livres et de lecture accompagnée en plein air.
Des albums à découvrir à l'ombre, près des fontaines des Tours de Carouge, car il n'est jamais trop tôt pour commencer à lire des livres avec son enfant ! En effet, il est primordial de dialoguer et de partager des récits avec un bébé pour qu'il développe le langage et accède, plus tard, à la lecture et à l'écriture.
Le projet «Né pour lire» a été lancé en 2008, à l'échelle nationale, afin d'encourager les parents d'un tout-petit à discuter avec lui et à lui raconter des histoires. ■

Renseignements auprès de
Nathalie Brönnimann, bibliothécaire
C n.bronnimann@carouge.ch
I www.bibliotheques-carouge.ch
I www.nepourlire.ch

«NÉ POUR LIRE» AU TOUR DE PLAGE 2012

Vendredi 13 juillet 2012,
17 h – 17 h 45

Vendredi 27 juillet 2012,
17 h – 17 h 45

À CAROUGE, ÇA BOUGE

Pique-nique multiculturel
Le Groupe de solidarité Afrique-Carouge organise son pique-nique annuel le 25 août, de 10 h à 21 h.
A cette occasion, toutes les Carougeoises et tous les Carougeois sont chaleureusement conviés et bienvenus à un pique-nique «buffet canadien».
Venez nombreuses et nombreux.

Informations :
Nassourou Tamboura
T 078 820 86 53
Varus Sosoe
T 076 525 96 25

Groupe de Solidarité Afrique-Carouge
p. a. Nassourou Tamboura,
Rue Daniel-Gevril 6
1227 Carouge
C gafriquecarouge@hotmail.com
T 022 343 19 36
P 078 820 86 53 ■

VINGT ANS AU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

L'Association Les Moussaillons, qui s'occupe des Espaces de Vie Enfantine de la Fontenette et du Val-d'Arve, fête ses 20 ans, le samedi 29 septembre 2012 à 11 h, au Clos-de-la-Fonderie.
Merci aux anciens moussaillons de nous rejoindre !
D'autres informations suivront dans le prochain numéro de *Carouge !*

le carouge de 1785 *et ses Statuts de police*

TABLE

Des principaux Articles des préſens Statuts.

Art. 1. Des Boulangers, Pag. 1
2. Des Fours, 3
3. Des Hôtes, Cabaretiers & Vendeus de Vin en détail, 4
4. Des Jaugeurs, 6
5. Des Encaveurs, 7
6. Des Bouchers, ibid.
7. Des Tripiers, 10
8. De l'Inſpecteur des Boucheries, 11
9. Des Tanneurs, 12
10. Des Revendeurs & Revendeuſes, ibid.
11. Des Poids & Meſures, 13
12. De la Grenette, 14
13. Deſtination des Places pour la vente des Denrées & autres choſes, 16
14. Défenſes concernant la vente des Denrées, ibid.
15. Des Meûniers, ibid.
16. Des Fabricans de Chandelles, 17
17. Des Commiſſaires de Quartiers, 18
18. Des Ouvriers & Manœuvres, 19
Art. 19. Des Domeſtiques, Pag. 19
20. Défenſes pour la nuit & de cauſer aucun dommage ni déſordre, 20
21. Des Enſeignes, ibid.
22. Des Gagers & Gageres, 21
23. Des Ruës, Cours & Allées, ibid.
24. Du Balayeur des Ruës, 24
25. Des Incendies, ibid.
26. Des Bâtimens, 27
27. Des Latrines, 28
28. Des Rivieres & Canaux, 29
29. Des Chemins publics, ibid.
30. Des Marchands & Colporteurs, ibid.
31. Des Femmes-Sages, 30
32. Des Foſſoyeurs, ibid.
33. Des Cimetieres, ibid.
34. Concernant les défenſes des Chiens, 31
35. Des Maîtres d'Ecoles, ibid.
36. Déterminations générales, ibid.

Arrêt du Sénat de Savoye portant Approbation & Enrégiſtrement deſdits Statuts de Police, 34

C'est par lettres patentes du 27 mai 1783 que le roi Victor Amé octroie au Conseil de Carouge, qui n'est alors qu'un bourg, «l'autorité de former des Statuts de police».

Après les foires et les marchés, après sa nomination au rang de chef-lieu d'une «Province de Carouge», après le droit de prélever «une gabelle sur le vin qui se vend en détail dans Carouge & son territoire», afin de lui «procurer un revenu solide» le roi accorde au Conseil municipal de Carouge le droit de rédiger un règlement de police.

Les archives municipales conservent un petit dossier sur le destin de ce règlement, des premiers brouillons jusqu'à son impression sur les presses de F. Gorrin, «imprimeur du Roi», à Chambéry, en 1785. Deux ans de rédaction, de relecture, de correction et d'approbation par le «Sénat de Savoye» seront nécessaires. La table des matières montre que le terme de «police» doit être compris dans un sens légèrement différent que l'acception actuelle.

En gros, ce règlement vise à la bonne marche de la communauté, principalement en ce qui concerne les activités commerciales.

Sur les 36 articles qui composent ce texte, 14 concernent des questions alimentaires.

On est réellement dans le quotidien. Du reste, le premier article concerne les boulangers, mais les bouchers, les tripiers et les cabaretiers ne sont pas oubliés. Impossible de rentrer dans le détail de ce code de bonne conduite, mais sachez que «les Maîtres & les Pères de famille seront responsables du fait de leurs Enfants ou Domestiques». A ce paternalisme que fleure bon l'Ancien Régime, il convient de mentionner le dernier article. «Afin de découvrir avec plus de facilité les contraventions aux présents Statuts de police, on adjugera toujours au Dénonciateur la moitié des amendes; & si le Dénonciateur se trouve complice, il sera non seulement absous pour ce qui le concerne, mais il aura encore le quart des amendes.» Il est difficile d'imaginer comment un monde, dans lequel la délation est érigée en principe, peut vivre au quotidien. Quatre ans séparent ces Statuts de la Révolution française qui, finalement, annexera momentanément la Savoie en 1792. ■

Dominique Zumkeller, archiviste

Pour en savoir plus: ACC 73 a /S 1 et ACC 8902/NN 3.

combien ça coûte?

Combien coûte la police de proximité?

L'accroissement des effectifs de la police de proximité a un coût financier. Qui représente une équivalence de deux agents à 100% par année, soit 1/10e de l'effectif chargé de la prévention et de la proximité. Néanmoins, ces chiffres sont à relativiser, puisqu'ils n'incluent pas les retombées positives de ces mesures qui sont, à ce jour, non chiffrables. Nous devons aussi considérer la police de proximité comme un investissement, dont le but est de rester en lien avec la population et de diminuer les dégradations subies par le mobilier urbain de notre ville.

En termes d'heures de service, la police de proximité génère un total annuel de 44 heures par semaine, réparti comme suit: les mercredis et jeudis, de 20 h à minuit, avec quatre heures supplémentaires; les vendredis et samedis, le service se déroule sans interruption, du vendredi à 7 h 30 au dimanche à 6 h, soit 30 heures additionnelles par week-end. Dès la fin de juin, il faudra compter dix heures supplémentaires, avec une permanence de la police les dimanches, de 8 h à 18 h. Sur une année comptable, c'est plus de 2168 heures, avec un budget de 251 678 fr. ■

Fête de la Musique Genève

22 — 23 — 24 Juin 2012

www.fetedelamusique.ch

A Genève et dans les communes.
Renseignements:
0800 553 553

Programme et informations dans la Tribune de Genève du 21 juin

Organisation:
Ville de Genève
Département de la culture et du sport

En collaboration avec l'Etat de Genève et l'Association des Communes Genevoises

VILLE DE GENÈVE

CAROUGE

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

**Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes.
Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.
Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.**

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER

> Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR

> Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux

> La nuit: bien ventiler

> Porter des vêtements clairs, amples et légers

> Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids

3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER

> Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif

> Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel

SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.
Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Dossier d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). www.canicule.ch, © 2007

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

Office fédéral de l'environnement OFEV